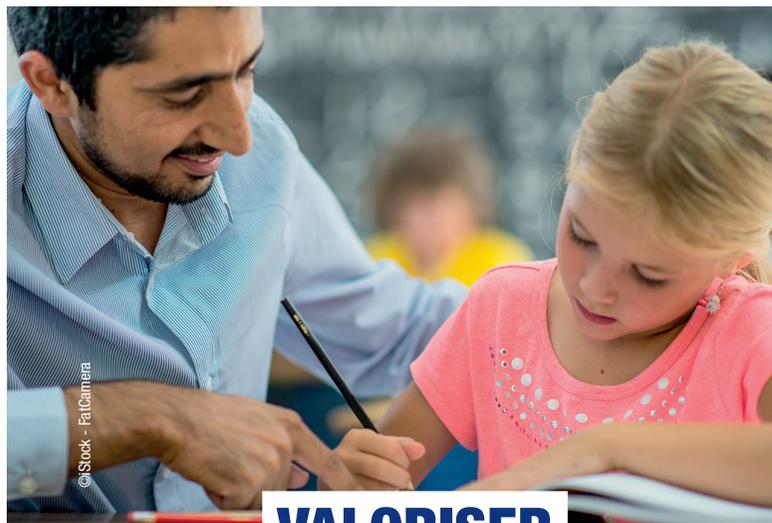




ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018



sne! **snoalc**



VALORISER
NOS MÉTIERS



INVENTER
UN SYSTÈME EFFICACE



PROTÉGER
CHACUN D'ENTRE NOUS

Mieux vivre pour mieux accomplir sa mission

PROFESSEURS DES ÉCOLES ET INSTITUTEURS

VALORISER

Malgré un métier de plus en plus exigeant, les professeurs des écoles subissent une diminution constante de leur pouvoir d'achat. Le SNE et le SNALC ont voté contre le PPCR qui n'est en rien une revalorisation. La fiche de paye fait les frais du gel du point d'indice et des hausses de prélèvements en contradiction avec la « priorité au primaire » annoncée. Nous demandons le rattrapage salarial des 20% de pouvoir d'achat perdu en 25 ans.

La pénibilité du métier nécessite d'aménager les fins de carrière sur des postes utiles qui valorisent l'expérience. Les PE doivent pouvoir partir à la date précise de cessation d'activité sans être obligés de finir l'année scolaire.



L'école maternelle n'est pas une garderie. C'est une école à part entière : elle joue un rôle fondamental dans la construction du savoir, dans la socialisation et l'épanouissement des élèves ainsi que dans la

prévention des difficultés. Pour ce faire, une baisse des effectifs est indispensable.

Il faut faire évoluer et valoriser la direction d'école, dont les responsabilités et les tâches sont de plus en plus lourdes. Le pouvoir du conseil des maîtres doit être revalorisé. Le directeur est le garant de ce qui y est décidé ; il doit pour cela en avoir les pleines capacités. Les directeurs doivent rester issus du corps des PE et formés à la direction d'école.

Nous demandons le redécoupage de la carte de l'éducation prioritaire en partant cette fois-ci des écoles afin d'éviter des situations absurdes. ■



INVENTER

Le SNE et le SNALC sont les seuls à proposer un projet complet de réforme de la maternelle au supérieur : *Permettre à tous de réussir.*



L'institution doit reconnaître les différents modèles pédagogiques, former les enseignants de manière neutre à cette pluralité d'approches et respecter la liberté pédagogique. L'idéologie doit laisser la place à la réflexion et à l'expérience de terrain.

La baisse de candidats au concours est un signe de la désaffection du métier. La formation initiale des PE doit être articulée entre apports théoriques solides et apports concrets assurés par des collègues de terrain. Exigeons des moyens de remplacement pour permettre une formation continue de qualité. Les formations M@gistère ne sont pas une solution sérieuse.

Nous sommes favorables à l'inclusion scolaire si elle est possible, réaliste, bénéfique aux élèves et gérable en classe. Nous sommes opposés à ce que l'inclusion soit un prétexte pour faire des économies sur le spécialisé et contre l'intérêt des élèves qui ont besoin de soins et de rééducation que l'école ne peut offrir. Nous exigeons que les places nécessaires dans le spécialisé soient ouvertes et garanties pour accueillir ces élèves.

Les RASED sont sinistrés : les postes doivent être rétablis afin que les réseaux d'aide disposent de moyens de fonctionnement permettant d'assurer sereinement l'ensemble de leurs missions.

Le projet d'école doit être une volonté de l'équipe et non une contrainte bureaucratique chronophage. ■

PROTÉGER

Nous avons rejeté depuis le début la réforme des rythmes scolaires qui a été imposée aux écoles. Le décret du 27 juin 2017 est une première étape obtenue grâce au SNE et au SNALC dans l'intérêt des élèves et des équipes. Nous continuerons à soutenir les conseils d'école dont l'avis n'a pas été pris en compte.

Nous demandons que les temps d'accueil du matin et du soir soient reconnus en tant que temps de travail.



Opposés à toute tentative de territorialisation de l'École et des enseignants, nous pensons que l'École doit rester nationale, laïque, gratuite et obligatoire.

Nous dénonçons la décision prise sur le jour de carence, mesure symbolique et vexatoire. En revanche, pour anticiper les absences liées aux problèmes de santé, nous exigeons des visites médicales régulières et obligatoires, minimum que doit assurer l'employeur.

En cas d'atteinte à la personne ou à sa réputation, nous exigeons que la protection fonctionnelle soit systématiquement accordée dès que le collègue la demande, comme le prévoit la loi.

Nous réclamons une modification profonde des relations entre enseignants et inspecteurs. Il est temps que notre hiérarchie nous applique la bienveillance et le soutien exigés des PE face aux élèves. Les enseignants doivent pouvoir s'appuyer sur une hiérarchie qui ne se contente pas d'évaluer et de sanctionner mais aussi de former et soutenir. ■

DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018,
VOTEZ SNE ET SNALC POUR DONNER UN SENS À VOTRE MÉTIER